

Namur, le 10 septembre 2004.

---

***Le Collège européen de Prospective territoriale :  
une œuvre collective, fondée sur des principes communs***

**Intervention à l'ouverture de l'Université d'été  
de la prospective territoriale en Europe**

**Lille, Nouveau Siècle, 8 septembre 2004**

**par Philippe Destatte  
directeur de l'Institut Jules-Destrée**

---

Vous me permettez, d'emblée, de rendre hommage à la DATAR.

A une époque où il est de bon ton de critiquer l'Etat et ses institutions, on ne peut que se réjouir de la vitesse avec laquelle, en ce qui concerne le Collège européen de Prospective territoriale, l'idée de quelques conspirateurs s'est concrétisée en décision politique et a été mise en œuvre. Laissez-moi en rappeler le calendrier.

La première note sur la création d'un *Glossaire de la Prospective* date du 8 février 2004, celle sur le Collège européen de Prospective territoriale du lendemain, 9 février. Le Bureau du Conseil de Prospective et Dynamique des Territoires en a validé l'idée le 12 février avec Bernard Dreyfus. Le Conseil lui-même, en présence du Délégué, en a approuvé le principe le 1<sup>er</sup> avril, reliant les deux projets en un seul. Un groupe de travail en a précisé les modalités le 28 mai, la lettre de mission du groupe étant rédigée dans la foulée. Ce matin, sept mois jour pour jour après la conception, l'enfant a commencé à marcher. Nous sommes déjà dans le futur.

Complémentairement, vous me permettez de rendre hommage aux quelques conspirateurs qui ont accompagné le processus. La fougue et la volonté de l'équipe – j'allais dire la *Dream Team*, mais on est prudent depuis les jeux olympiques –, équipe réunie sous la devise du président du Conseil *Prospective et Dynamique des Territoires*, "Compétences, loyauté et plaisir", a probablement eu les effets attendus par le Délégué de la DATAR : booster les initiatives en prospective de la grande maison des territoires français et les placer sur une orbite européenne. Les prénoms des membres de cette nouvelle équipe à eux seuls montrent le changement de perspective : aux Michel, Hugues, Rémi, Pierre-Jean, Nathalie et d'autres se sont ajoutés les Dimosthenes, Ibon, Karlheinz, Derek, Günther, Ane Miren, Julio et j'en passe.

Vous l'avez compris, l'objet mis en place par la DATAR se veut un outil structurant que la notion de Collège rend bien : collège parce qu'il s'agit d'un apprentissage commun de nouveaux champs et chantiers de la prospective territoriale européenne; collège aussi car collégial, c'est-à-dire exercé collectivement, impliquant l'idée de réseaux et d'alliances. Alliance de personnalités, alliance aussi d'organisations et d'institutions renforçant mutuellement leurs actions : qu'il me suffise de citer Futuribles, Prospektiker, Z-Punkt, le Lipsor, Prospective & Foresight Network, la DPE du Nord-Pas-de-Calais, l'Institut Jules-Destrée, notamment.

## Pourquoi un Collège européen de Prospective territoriale ?

Comme le monde, la prospective se transforme. Elle participe aux tendances d'évolution que nous étudions pour nos territoires : elle doit faire face, elle aussi, à ces enjeux que nous tentons d'anticiper. Un phénomène tel que la globalisation l'affecte, non seulement car elle doit en prendre la mesure mais aussi parce qu'elle entre en contact avec d'autres pratiques et méthodes des *Futures Studies*, plus performantes ou plus formatées qu'elle. Un processus comme la gouvernance trouble la prospective car la "nouvelle" gouvernance modifie les règles du jeu dans la relation entre le décideur et l'expert : elle transforme toute la dynamique de la société par le biais des parties prenantes. Une finalité comme le développement durable interpelle la prospective : n'est-elle pas elle-même la méthode pour appréhender le développement durable ? Dans un livre qu'il a dirigé en 2001 avec Jacques Lesourne, Christian Stoffaës notait que *la finalité ultime de la prospective stratégique apparaît clairement : c'est la durabilité* <sup>(1)</sup>.

Cette dimension de la prospective lui donne assurément une vocation plus dramatique et pressante que dilettante et artistique. C'est Hubert Reeves qui rappelait que, contrairement à l'expérimentateur scientifique engagé dans une expérience, nous ne pouvons pas simplement arrêter le processus engagé à l'échelle de la planète. Nous ne pouvons pas fermer le laboratoire et rentrer chez nous. *Nous sommes dans l'éprouvette. Non seulement nous, mais aussi nos enfants et petits-enfants* <sup>(2)</sup>.

Nous savons, vous et moi, que les territoires aussi sont dans l'éprouvette. Que nous devons interagir avec cette prospective mondiale portée hier par les Daniel Bell, John Naisbitt, ou William Halal et, aujourd'hui, par les équipes du Millennium Project de l'Université des Nations Unies, sous la direction de Ted Gordon et de Jerome Glenn <sup>(3)</sup>, ou encore les Joseph Coates, Linda Groff, Michael Marien et John Mahaffie – pour ne citer que des Américains du Nord.

## L'Europe au centre de nos préoccupations

C'est pourtant l'Europe qui est au centre de nos préoccupations. Pour deux raisons. La première est liée à son évolution récente, la seconde raison résulte de la place qu'y retrouve la prospective.

Plusieurs tendances, qui caractérisent les politiques européennes en ce début de XXIème siècle, ont plaidé pour la création du Collège européen de Prospective territoriale.

J'en relève au moins cinq que je ne développe pas, mais que vous devez avoir à l'esprit :

1. la constitution d'un espace européen plus large et une intégration grandissante des territoires infranationaux de l'Union : régions, provinces ou départements, villes, notamment;
2. la naissance de politiques thématiques fortes lancées par la Commission européenne : Espace européen de la Recherche, processus de Bologne pour l'enseignement supérieur et interconnexion des universités, nouvelle politique de cohésion, ... ;

---

(1) Christian STOFFAËS, *Les logiciels de la pérennité*, dans Jacques LESOURNE et Christian STOFFAËS, *Prospective stratégique d'entreprise*, p. 27, Paris, Dunod, 2001.

(2) Hubert REEVES [avec Frédéric LENOIR], *Mal de terre*, p. 11, Paris, Seuil, 2003.

(3) Jerome C. GLENN & Theodore J. GORDON ed., *Futures Research Methodology*, v2.0, Washington, American Council for the United Nations University, The Millennium Project, 2003.

3. la reconnaissance d'une gouvernance "multi-niveaux" et l'appui stratégique des politiques européennes sur les régions <sup>(4)</sup>, ce qu'on appelle la territorialisation des politiques européennes;
4. la valorisation, comme axe politique du redéploiement de l'Europe, d'une économie basée sur la connaissance, d'un changement de paradigme sociétal (avec les engagements pris à Lisbonne et Barcelone) et donc des processus d'innovation à initier pour atteindre des objectifs ambitieux : 3 % du PIB dédié à la recherche, 70 % de taux d'emploi, etc. ;
5. l'intérêt pour les régions en tant que "moteurs" d'une croissance économique dans le contexte de la quête d'un meilleur développement fondé sur la recherche, la technologie et l'innovation (Régions de la Connaissance, territoires intelligents).

Tous ces éléments apparaissent de nature à modifier profondément non seulement la gestion publique des territoires, mais aussi la place de ceux-ci dans les nouvelles dynamiques de changements de l'Europe, de constitution de nouvelles alliances et de nouveaux réseaux basés sur ces évolutions. Ces changements imposent aux territoires de se concevoir et de se déployer eux-mêmes dans cet espace européen transformé.

La deuxième raison pour laquelle l'Europe est au centre de nos préoccupations, c'est que la prospective est en train de trouver une place dont elle n'a probablement jamais bénéficié au niveau européen : elle le fait sur base des régions et en se transformant fortement.

Cet élan doit beaucoup aux initiatives de la Direction générale de la Recherche de la Commission européenne, sous l'impulsion du Commissaire Philippe Busquin et de ses collaborateurs, parmi lesquels nos amis Paraskevas Caracostas et Günter Clar. L'achèvement du mouvement de convergence entre le Foresight et la prospective constitue un vrai tonus pour la prospective européenne : les séminaires et conférences se sont multipliés depuis 2001 - à Dublin, Séville, Bruxelles, Berlin, Ioanina, .... - tandis que les groupes d'experts et les initiatives ont fleuri : FOREN, STRATA-ETAN, et maintenant Blueprints for Foresight Action in the Regions dans lequel nous sommes engagés avec Hugues de Jouvenel. Ces avancées m'apparaissent considérables pour la prospective, pour ses méthodes, mais aussi pour toutes les régions européennes car elles constituent également un processus collectif d'apprentissage. L'effort qui y est mené impressionne non tant pour son côté pointu et innovant, mais pour son côté large et pédagogique.

Car la prospective, c'est avant tout de la pédagogie. Il faut comprendre la complexité des choses et essayer de les expliquer simplement. La prospective a une dimension cognitive importante dès lors que, par sa démarche, elle remet en cause les représentations des différents acteurs <sup>(5)</sup>. Comme l'indique Michel Godet, *c'est moins de nouvelles méthodes d'analyse et de réflexion dont on a besoin pour comprendre le monde que de progrès dans la pédagogie de l'explication* <sup>(6)</sup>.

Si l'on considère la prospective comme un processus d'apprentissage collectif, on doit relever son importance nouvelle dans une société qui valorise les dynamiques de construction de savoirs, dans les entreprises (*L'entreprise cognitive*) comme dans les territoires (les *Learning Regions*).

---

(4) voir par exemple *La dimension régionale de l'Espace européen de la Recherche*, COM (2001) 549, final, Bruxelles, 3 octobre 2001.

(5) Fabrice ROUBELAT, *La prospective stratégique en perspective : genèse, études de cas, prospective*, Thèse de doctorat en Sciences de gestion, Paris, CNAM, 1996, cité dans Jean-Philippe BOOTZ, *Prospective et apprentissage organisationnel*, p. 25, coll. *Travaux et Recherches de Prospective*, n°13, Janvier 2001.

(6) Michel GODET, *Manuel de prospective stratégique*, t.2, *L'art et la méthode*, p. 396, Paris, Dunod, 2001.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons voulu créer le Collège européen de Prospective territoriale.

## **Le Collège européen : des objectifs, des membres et un programme**

Fondé à l'initiative de la DATAR, le Collège européen de Prospective territoriale a entamé ses travaux ce 8 septembre 2004 en suivant les trois objectifs qu'il s'est fixé :

1. créer une communauté de compétences, de concepts, de méthodes et de pratiques en prospective territoriale;
2. organiser un réseau européen de veille et d'échanges sur l'évolution des territoires européens et de leurs pratiques prospectives;
3. contribuer à l'apprentissage collectif des acteurs territoriaux par le développement de leurs compétences en prospective, en mettant à leur disposition des recensions d'expériences concrètes de niveau d'excellence européen.

Nous avons en effet tous beaucoup à gagner en partageant nos socles et nos expériences, en retournant aussi revisiter nos classiques : Gaston Berger <sup>(7)</sup>, Pierre Massé <sup>(8)</sup>, Bertrand de Jouvenel <sup>(9)</sup>, Jacques Lesourne <sup>(10)</sup>, Jean Fourastié <sup>(11)</sup>, certes, mais aussi Eric Jantsch <sup>(12)</sup>, Johan Galtung <sup>(13)</sup>, Eleonora Masini <sup>(14)</sup> et combien d'autres qu'il nous appartient de découvrir.

Le choix des membres du Collège a reposé sur trois nécessités :

- rassembler des membres disposant de compétences complémentaires et utiles au champ de la prospective territoriale;
- assurer une répartition géographique au sein de l'Union européenne et un nombre de membres adapté au budget de fonctionnement alloué par la DATAR;
- choisir des membres aptes à travailler dans les deux langues anglaise et française puis, pour certains, capables de réaliser la traduction vers leur langue maternelle (allemand, espagnol, finlandais, italien, grec, néerlandais, ...).

En synthèse, le premier programme pluriannuel du Collège (2004-2006) se déclinera selon quatre axes :

- la réalisation d'un glossaire de la prospective, avec l'appui particulier d'un rapporteur scientifique que nous avons désigné en la personne de Philippe Durance;
- en amont du glossaire, la constitution d'une base documentaire des fondamentaux de la prospective;
- l'identification et l'échange de compétences entre les centres de recherche européens, les membres du Collège, en partenariat avec ceux-ci;
- l'organisation annuelle d'un événement européen de prospective sur une problématique précise, la première rencontre étant la conférence de lancement du 8 septembre 2004.

---

(7) Gaston BERGER, *Phénoménologie du temps et prospective*, Paris, PUF, 1964. – Gaston BERGER, *L'Homme moderne et son éducation*, Paris, PUF, 1967 [avec une bibliographie des travaux de Gaston Berger par Gilbert Varet].

(8) Pierre MASSE, *Le plan ou l'anti-hasard*, Paris, Gallimard, 1967.

(9) Bertrand de JOUVENEL, *L'art de la conjecture*, Paris, SEDEIS-Futuribles, 1972.

(10) Jacques LESOURNE, *Les systèmes du destin*, Paris, Dalloz, 1976. – Jacques LESOURNE dir., *Interfuturs, Face aux futurs*, Paris, OCDE, 1979. – Jacques LESOURNE et Michel GODET, *La fin des habitudes, Les Mille sentiers de l'avenir*, Paris, Seghers, 1985. – On trouve une bibliographie des travaux de Jacques Lesourne jusqu'en 2000 dans Jacques THEPOT, Michel GODET, Fabrice ROUBELAT, Assaad E. SAAB, *Décision, Prospective, Auto-organisation, Mélanges en l'honneur de Jacques Lesourne*, p. 489-493, Paris, Dunod, 2000.

(11) Jean FOURASTIE, *Essais de morale prospective*, Paris, Gonthier, 1976.

(12) Eric JANTSCH, *Technological Forecasting in Perspective*, Paris, OECD, 1967. – *La prévision technologique*, Paris, OCDE, 1967.

(13) Johan GALTUNG, *Theory and method of Social Research*, New-York, Columbia University Press, 1967.

(14) Eleonora BARBIERI MASINI, *Why Futures Studies ?*, London, Grey Seal, 1993.

Le Collège a entamé son travail de réalisation du glossaire de la prospective, qui constitue l'axe central du cahier des charges défini par la DATAR pour la première phase des travaux du Collège.

Chacun peut donc en prendre la mesure : le Collège européen de prospective territoriale se veut une œuvre collective, fondée sur des principes communs. Sa première vertu sera sa cohésion, capital qui lui permettra de faire progresser la qualité de la prospective territoriale en France et en Europe.

### **Conclusion : quatre conseils pour aborder le forum**

Ma conclusion est opératoire et contient quatre conseils pour aborder notre premier forum :

1. Un forum est un lieu de débats, de discussions, d'échanges et non un auditoire académique : soyez donc impertinents !
2. Les témoins appelés à s'exprimer sont porteurs d'expériences riches et diverses, avec des cadres conceptuels parfois différents : soyez pédagogiques !
3. Nous avons tous à apprendre de nos expériences différentes, de nos essais et erreurs, de nos échecs et de nos réussites : soyez francs et pratiques !
4. Nous avons un agenda serré : chacun dans nos rôles différents, respectons-le impérativement ! Je m'y suis moi-même attaché.

Il me reste à vous inviter de vivre ces journées suivant nos trois valeurs déclarées : la compétence, la loyauté et le plaisir.